



Achat commun d'une maison et séparation

Par **alexchiro**, le **07/05/2008** à **15:21**

Bonjour, Après un achat immobilier en commun (Parts à 50%), nous avons décidé de nous séparer (ni mariés, ni pacsés). Je vis dans la maison, elle n'y vit plus. Elle m'annonce qu'elle me demande un loyer correspondant au quart des mensualités du crédit immobilier (soit la moitié de sa part en mensualités). Ma question est : en a t elle le droit ?